



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la réunion du 1er mars 1966

Le Conseil d'Administration de l'Ecole de plein air Désiré Verhaeghe s'est réuni dans le Cabinet du directeur de l'établissement le mardi 1er mars 1966 à 15 heures, sous la présidence de Mme Lempereur, adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. Coant, Inspecteur d'Académie adjoint représentant M. Treffel, Inspecteur d'Académie  
le Dr Friart, Conseiller technique représentant M. le Recteur Cheyssac, Inspecteur départemental de l'enseignement spécialisé  
Camelot, Adjoint au Maire  
Briffaut, Conseiller municipal  
le Dr Capperan, médecin inspecteur de l'Action sanitaire et sociale  
Saltel, inspecteur départemental de l'Enseignement  
Fache, inspecteur départemental de l'enseignement  
Bacquart, Directeur administratif de la 4ème direction  
Agache, chef du 1er bureau de la 4ème direction  
Fontaine, directeur de l'école de plein air Désiré Verhaeghe

Etaient excusés :

MM. le Secrétaire Général de la Mairie  
Arquembourg, Conseiller municipal  
Allard, Conseiller Municipal  
Mme le Dr Morel, Médecin attaché à l'école de plein air  
M. le Dr Parmentier, médecin directeur du Centre de rééducation.

\*  
\* \*

I - Compte-rendu financier des exercices 1964 et 1965

Les résultats financiers de ces exercices (jointés en annexes) ont été distribués aux membres du Conseil d'Administration dix jours avant la date prévue pour la réunion.

Des graphiques établis et présentés par le directeur permettent de suivre l'évolution des prix de revient de journée dans les différents domaines : transport, alimentation brute, personnel, etc ... L'ensemble du Conseil d'Administration note que les augmentations constatées sont minimes et que les dépenses ordonnées par l'établissement sont relativement stationnaires.

Pour répondre aux questions posées par M. Briffaut le Directeur apporte les précisions suivantes : les enfants reçoivent 80 gr de viande de première qualité par jour et un tiers de litre de lait. A la quantité que n'absorbent pas ces enfants, il est préférable d'apporter la qualité qui excite leur appétit. M. l'Inspecteur Cheyssac contrôle très régulièrement les divers aspects du fonctionnement de l'établissement y compris celui des repas distribués. Il y est aidé par le Dr Morel.

.../

Le Conseil d'Administration donne quitus de sa gestion au Directeur de l'Ecole et le félicite pour la clarté de son exposé et les résultats obtenus dans la direction de l'Etablissement.

II - Classes de neige

Cinquante élèves (25 garçons et 25 filles) de l'établissement ont séjourné du 20 novembre au 20 décembre à l'annexe du Grand Hôtel de Montnin (Haute-Savoie) ; ils étaient encadrés des deux maîtres responsables des deux classes, de deux institutrices remplaçantes et de l'infirmière de l'école. Le bénéfice sanitaire retiré de ce séjour par les enfants, cependant déficients physiques, est évident et a été constaté médicalement. Il est apparu que le séjour en classe de neige était pour les élèves de l'établissement un atout supplémentaire et de grande valeur pour leur revalorisation physique.

M. Cheyssac expose les résultats de la visite qu'il fit à Montnin avec M. l'Inspecteur d'Académie.

L'expérience de ce premier séjour permet de conclure :

1°) que le choix de l'Ecole de plein air comme bénéficiaire d'une telle mesure permet de répartir l'action bienfaisante du séjour entre de nombreux quartiers de Lille (les 50 enfants provenaient de trente écoles différentes de Lille).

2°) qu'aucune famille n'avait pu invoquer une situation financière difficile pour refuser le séjour. Tous les cas particuliers furent étudiés et une très large aide en équipement et en prises en charge financières fut accordée aux divers cas sociaux ou aux familles nombreuses, par les soins conjugués de l'Administration municipale (prise en charge des trois quarts de la participation pour les familles admises gratuitement à l'école de plein air), par la Caisse des Ecoles (prêt d'objets vestimentaires), par l'oeuvre des Pupilles de l'Ecole Publique (don de 250 F.), par la délégation cantonale (don d'anoraks, de pantalons, de chaussettes).

Il est infiniment souhaitable que l'Administration municipale et l'Inspection Académique reconduisent les mesures prises cette année en tenant compte cependant qu'une implantation de séjour plus proche d'un grand centre diminuerait les difficultés occasionnées cette année par la distance trop grande séparant Montnin d'Annecy.

Le Directeur se fait l'interprète des parents pour remercier chaleureusement M. le Maire et M. l'Inspecteur d'Académie et lit quelques lettres reçues des familles bénéficiaires.

Les membres du Conseil d'Administration enregistrent ces déclarations avec satisfaction et souhaitent la reconduction des mesures prises dans ce domaine en faveur de deux classes de l'école de plein air.

.../

III - Augmentation des tarifs de participation des familles

Le Directeur souhaite que ces augmentations légitimes certes, interviennent cependant en septembre puisqu'à cette époque il y a renouvellement complet de l'effectif.

Un relèvement des tarifs appliqué en cours d'année scolaire soulève de la part des parents feignant l'ignorance de cette éventualité des protestations et leur cause certainement une gêne ; un relèvement en septembre, annoncé avant l'admission ne présente aucune difficulté.

Le Conseil d'Administration émet un avis de principe favorable à la prise en considération de ce souhait.

IV - Inauguration de l'Aile dénommée "Docteur Porez"

Par suite des classes de neige cette cérémonie a du être reportée. Elle interviendra avant la fin de l'année scolaire par accord entre Mme la Présidente et le service des Fêtes sur le choix d'une date.

V - Transport - Convoyeuses

M. Fontaine fait état des difficultés rencontrées lors d'un arrêt pour maladie d'une des convoyeuses à demi vacation. Le remplacement au pied levé ne peut être que très provisoire et doit susciter des bonnes volontés bénévoles (infirmière, instituteurs, etc ...). Lorsque cet arrêt se prolonge il doit être mis fin, par arrêté, au traitement de la convoyeuse.

M. Fontaine souhaite, dans ce cas, pouvoir être autorisé à recruter une convoyeuse provisoire qui assurerait l'intérin, cette intérimaire serait choisie autant que possible parmi les femmes déjà adhérent à la sécurité sociale et autorisées par la protection maternelle et infantile à la garde d'enfants.

Le Conseil d'Administration unanime demande à M. le Secrétaire général et à M. le Directeur de la 4ème direction d'apporter une réponse positive à cette proposition. L'intéressée serait payée sur un état des vacances établi par le directeur et adressé par la voie hiérarchique aux services des finances.

VI - Projet d'extension de l'école de Plein air et d'aménagement du parc

La lecture du procès-verbal de la réunion de janvier 1965 amène Mme la Présidente à faire état de projets d'aménagement du parc de l'école de plein air ; M. Briffaut précise que la récupération de la parcelle actuellement occupée par des maisons en ruine et sises en bordure de la rue A. Carrel permettrait la construction d'une crèche dont l'implantation géographique à cet endroit précis serait infiniment souhaitable.

M. l'Inspecteur d'Académie fait les plus grandes réserves sur ce projet qui priverait une fois de plus l'Ecole de plein air d'une zone de verdure absolument indispensable au but de revalorisation physique qu'elle poursuit. M. le Dr Capperan et M. le Dr Friart interviennent également dans ce sens.

.../

M. l'Inspecteur Cheyssac présente alors un projet d'agrandissement de l'Ecole portant le nombre d'enfants admis de 200 à 300 sans augmentation notable des services généraux, par la construction d'un grand réfectoire et la transformation de ceux existant en salles de sieste.

M. l'Inspecteur d'Académie étudiera ce projet et le transmettra à M. le Maire de Lille.

Mme Lempereur fait le point au sujet du 2ème pavillon d'habitation occupé par M. De Baere dont les services de régisseur ont pris fin le 1er avril 1965. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de loisirs dirigés à l'école de plein air, ce pavillon pourrait, au départ de M. De Baere, être transformé en ateliers éducatifs réservés aux classes de l'école.

Le Conseil d'Administration souhaite d'une part que les espaces verts réservés à l'école de plein air lui soient maintenus, d'autre part que soit examiné favorablement le projet d'agrandissement de l'école dont le nombre d'élèves peut, sans nuire à son bon fonctionnement être porté à 300 enfants.

#### VII - Achèvement de la IIème tranche des travaux (plan 1960)

Les membres du Conseil Municipal présents à la séance annoncent que le crédit pour l'achèvement des galeries (aile observatoire) et l'amélioration des W.C. de la cour est accordé. Les travaux pourraient être entrepris dans le courant de cette année.

Le Conseil d'Administration accueille cette information avec satisfaction.

\*

\* \*

Avant de clore la séance, Mme Lempereur, premier adjoint au Maire, Présidente du Conseil d'Administration de l'établissement adresse ses remerciements au directeur et à tout le personnel pour le renom de l'école, pour la propreté et le soin dans lesquels sont tenus les locaux, pour l'attention continue prodiguée aux enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Directeur de l'école,

La Présidente,

J. FONTAINE

R. LEMPEREUR

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Compte-rendu financier de l'exercice 1964

Budget de fonctionnement : Exercice 1964

Désignation du sous crédit	en stock au 1.1.1964	Dépenses en 1964	en stock au 1.1.1965	Différence
Alimentation	3.488,59	72.356,28	3.248,98	72.595,89
Blanchisserie		7.323,87		7.323,87
Transports		43.287,12		43.287,12
Dépenses diverses		2.078,27		2.078,27
Chauffage		40.560,37		40.560,37
Electricité		2.542,41		2.542,41
Gaz		2.310,66		2.310,66
Personnel		203.165,56		203.165,56
Total :		373.624,54		373.864,15

Total des sommes reversées par les familles et le  
personnel attaché à l'Etablissement : . . . . . 50.569,70

Dépenses effectivement prises en charge par la Ville : . . . . . 323.294,45

CREDIT ALIMENTATION

72.356,28

	<u>Répartition</u>	<u>Pourcentage</u>
Pain :	5.964,98	8,50 %
Beurre, lait, Fromages :	18.290,70	25 %
Epicerie :	6.001,24	8,50 %
Viandes :	25.980,34	35 %
Légumes :	9.178,67	13,5 %
Boissons :	3.682,00	5 %
Poissons :	3.258,35	4,5 %

Dépenses d'alimentation : 19 % du budget général.

Prix de revient d'une journée enfant :

Nombre de jours de l'exercice :	177
Nombre d'enfants :	200
Pourcentage des absences :	3,8 %
Nombre de journées enfants :	35.400
Nombre pondéré :	34.055
Prix de revient - journée de l'alimentation brute :	2,07
Prix de revient - journée " pondéré :	2,13
Prix de revient - journée transport :	1,24
Prix de revient - journée " pondéré :	1,27
Prix de revient total journée-enfant :	10,68
Prix de revient journée (pour l'administration)	9,23
Montant des charges non spécifiques à l'E.P.A.	2,20
Prix de revient-journée enfant E.P.A.	7,03

Les dépenses sont, pour leur ensemble, en augmentation de 46.857,48 F. sur celles de 1963, soit une augmentation de 14 %. Les dépenses dépendant du fonctionnement journalier et ordonnées par l'Etablissement (alimentation, blanchisserie, équipement) sont en augmentation de 2.236,19 F. sur celles de 1963 et de 1.451,23 F. sur celles de 1962, soit/1964 par rapport à 1963 une augmentation de 0,7 % de l'ensemble du budget. pour

\*  
\* \*

EXERCICE 1964

Consommation de denrées

Dénomination	Qu.	Stock au 1.1.1964	Achats en 1964	Consommation en 1964	Reste en stock au 31.12.1964
Ajax	b.	3	50	51	2
Bananes	kg	0	665	665	0
Bett. Rouges	kg	0	365	365	0
Beurre	kg	0	718,500	718,500	0
Cacao	kg	26	90	69	47
Café	kg	0,750	23	22,750	1
Cakéona	kg	0	60	48	12
Carottes	kg	0	920	920	0
Chicorée	kg	11,500	10	12	9,500
Chicons	kg	0	197,500	197,500	0
Clémentines	kg	0	109,100	109,100	0
Cerises	Kg	0	36	36	0
Choux verts	kg	0	241	241	0
Choux fleurs	dz	0	8	8	0
Citrons	kg	0	57,700	54,800	2,900
Confiture	kg	214,500	373,500	393	195
Cornichons	r.	2	4	2	4
Crenex	kg	0	24	24	0
Crènes de gruyère		95	6.626	6.721	0
Cristaux de soude		26	200	176	50
Fr. Eidan	kg	0	162,150	162,150	0
Toile éneri	p.	92	0	60	32
Epinards	kg	0	174	174	0
Ep. métal.	p.	28	24	18	34
Eau d'Evian	b.	1720	6.500	7.320	900
Farine	kg	2	28	27	3
Fr. Blanc	kg	0	680	680	0
Glaces	p.	0	225	225	0
Gaufrettes	p. 4	0	2.000	2.000	0
Gruyère	kg	0	107,400	107,400	0
Haricots	kg	40	63	60	43
Huile	l.	105	120	174	51
Huile frites	l.	0	150	150	0
Jambon	kg	0	492,050	492,050	0
Javel	l.	28	20	41	7
Jus de fruits	b.	0	1.750	1.438	312
Lait Mont Blanc	b.	0	24	0	24
Lait Gloria	b.	0	12	4	8
Lait Idéal	l.	30	4.467	4.467	30
Lait pasteurisé	l.	0	6.696	6.696	0
Petits gerv.	p.	0	576	576	0
Laitues	dz	0	158	158	0

Dénomination	Qu.	stock au 1.1.1964	Achats en 1964	Consommation en 1964	Reste en stock au 31.12.1964
Lentilles	kg	11	50	43	18
Madeloines	p.	0	3.650	3.650	0
Maizéna	kg	0	3,500	0	3,500
Margarine	kg	6	290	296	0
Bisc. Mario	p.	59	120	179	0
Moutarde	kg	16	0	8	8
Nougatines	kg	14,500	73,500	67,900	20,100
Ono	p.	4	24	21	7
Oranges	kg	0	1.341,900	1.341,900	0
Pain	kg	0	6.927	6.927	0
Pâtes	kg	99	400	352,500	146,500
Petits beurre	kg	0	21	21	0
Casse croutes	p.	8	135	143	0
Potiron	kg	0	97	97	0
Petits suisses	p.	0	9.514	9.514	0
Pois cassés	kg	30,500	20	39,500	11
Poireaux	kg	0	998	998	0
Poissons croq.	p.	0	8.840	8.840	0
Poivre	kg	0,500	1,500	1,500	0,500
Poires	kg	0	265,500	265,500	0
Pommes	kg	0	1.226,800	1.226,800	0
Pommes de terre	kg	25	10.432	9.782	675
Princes fourrés	p.	0	3.120	2.206	914
Radis	dz	0	9	9	0
Concombres	kg	0	12	12	0
Riz	kg	60,750	110	79,750	91
Raisins	kg	0	76	76	0
Sel	kg	55	180	160	75
Sprits Holl.	kg	4,300	21,600	25,900	0
sucre crist.	kg	108	250	279	79
sucre morc.	kg	118	250	286	82
Sunlight	p.	854	0	669	185
Croustades	p.	0	500	500	0
Contre filet Boeuf	kg	0	1.057,550	1.057,550	0
Braisé	kg	0	52,700	52,700	0
Roti cheval	kg	0	559	559	0
Blanquette veau	kg	0	556,500	556,500	0
Teopol	kg	101	200	201	99
Thon	b. 3k	3	0	1	2
Vinaigre	l.	23	35	25	33
Yoghourt	p.	0	6.450	6.450	0
Tonates	kg	0	367,500	367,500	0
Sardines	b4/4	43	24	49	18
Savon blanc	kg	3,600	10,800	9,200	5,200
Savon noir	kg	17	174	166	25
Scaroles	dz	0	24	24	0
Saint Paulin	kg	0	23,450	23,450	0
Saint Marc	p.	0	24	11	13

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Compte-rendu financier de l'exercice 1965

Budget de fonctionnement : Exercice 1965

: Désignation du sous crédit	: en stock : au I.I.65	: Dépenses en : 1965	: en stock : au I.I.66	: Différence
: Alimentation	: 3.248,98	: 77.227,38	: 2.248,03	: 78.228,33
: Blanchisserie : (lingerie + entretien)		: 9.865,14		: 9.865,14
: Transports		: 49.565,88		: 49.565,88
: Chauffage		: 41.662,59		: 41.662,59
: Divers		: 2.153,02		: 2.153,02
: Electricité		: 2.743,02		: 2.743,02
: Gaz		: 1.996,54		: 1.996,54
: Personnel		: 205.351,14		: 205.351,14
		: _____		: _____
: Total		: 390.564,71		: 391.565,66

Total des sommes reversées par les familles

et le personnel attaché à l'établissement ..... 48.363,65

Dépenses effectivement prises en charge par la Ville ..... 343.202,01

(compte non tenu des dépenses indirectes)

Crédit alimentation ..... 77.227,38

<u>Répartition</u>	<u>Pourcentage</u>
Pain : 5669,68 F	7,3 %
Beurre, lait fromages 18.021,78 F	23,2 %
Epicerie 6.077,18 F	7,8 %
Viande 29.408,40 F	38,6 %
Légumes 12.009,74 F	15,4 %
Boissons 3.631,00 F	4,7 %
Poissons 2.409,60 F	3 %

Dépenses d'alimentation = 20 % du budget général

Prix de revient d'une journée-enfant :

Nombre de jours de l'exercice :	178
Nombre d'enfants :	202
Pourcentage des absences :	3,5 %
Nombre de journées enfants possibles :	35.956
Déduction journées classes de neige :	1.000

soit : 34.956

Nombre pondéré : 33.733

Prix de revient-journée de l'alimentation brute :	2,25
Prix de revient " " pondéré	2,31
Prix de revient journée transport :	1,41
Prix de revient " pondéré :	1,47
Prix de revient total journée-enfant :	10,86
Prix de revient journée pour l'Administration :	9,54
Montant des charges non spécifiques à l'E.P.A.	2,43
Prix de revient-journée enfant E.P.A.	7,11

Les dépenses sont, pour leur ensemble, en augmentation de 17.701,51 F sur celles de 1964, soit une augmentation de 4,5 %. Les dépenses dépendant du fonctionnement interne de l'école et ordonnées par l'établissement accusent une augmentation de 7.487,12 F sur celles de 1964, soit 1,8 % du budget général.

Consommation de denrées

Dénomination	Qu.	stock au I.I.1965	Achats en 1965	Consommation en 1965	Stock au 31.12.65
Ajax	b.	2	60	55	7
Bananes	kg.	0	818,300	818,300	0
Betteraves rouges	kg.	0	295	295	0
Beurre	kg.	0	710	710	0
Cacao	kg.	47	60	69	38
Café	kg.	1	23,500	24	0,5
Cakéoma	kg.	12	48	59,500	0,5
Carottes	kg.	0	834,700	834,700	0
Chicorée	kg.	9,500	10	12,500	7
Choux-fleurs	dz	0	30	30	0
Choux-verts	kg.	0	150	150	0
Choux bruxelles	kg.	0	60	60	0
Citrons	kg.	2,900	53,400	56,300	0
Clémentines	kg.	0	101,200	101,200	0
Chicons	kg.	0	40	40	0
Concombres	kg.	0	75	75	0
Confitures	kg.	19 5	253,5	383,500	65
Congolais	p.	0	500	500	0
Nougatines	kg.	20, 100	0	20,100	0
Cornichons	R.	4	0	2	2
Crèmes de gruyère	p.	0	7.284	6.957	327
Céleri	T.	0	185	185	0
Cresson	b.	0	72	72	0
Crème Mt Blanc	B 5/I	0	12	12	0
Petits Gervais	p.	0	684	684	0
Cristaux soude	kg.	50	150	192	8
Croustades	p.	0	500	500	0
Fr. Edam	kg.	0	160,580	160,580	0
T. Emeri	p.	32	100	120	12
Epinards	kg.	0	232,500	232,500	0
Ep. metall.	p.	34	0	14	20
Eau Evian	b.	900	8.000	7.313	1.587
Farine	kg.	3	20	19	4
Fromage blanc	kg.	0	460	460	0
Gaufrettes (p.de 40)	p.	0	1.000	918	82
Gruyère	kg.	0	96,550	96,550	0
Haricots	kg.	43	0	36,500	6,5
Haricots verts	kg.	0	30	30	0
Huile	l.	59	240	218	81
Huile à frites	l.	0	125	125	0
Jambon	kg.	0	507,700	507,700	0
Javel	p.	7	79	63	23
Jus de fruits	b.	312	1.050	1.012	350
Lait Gloria	b.	8	48	14	42
Lait en poudre (1 kg)	b.	24	0	24	0
lait en poudre (3 kg)	b.	0	6	1	5
lait Coopevelt	l.	30	4.102	4.132	0

Dénomination	Qu.	Stock au I.I.1965	Achats en 1965	Consommation en 1965	Reste en stock au 31.12.65
Lait pasteurisé	l.	0	6.482	6.482	0
Laitues	dz.	0	288	288	0
Lentilles	kg.	18	70	42,500	45,500
Madeleines	p.	0	4.540	4.540	0
Maizéna	kg.	3,500	0	2,100	1,400
Margarine	kg.	0	290	283	7
Marios	Pa.	0	96	96	0
Moutarde	kg.	8	5	9	4
Gigot de mouton	kg.	0	15,200	15,200	0
Navets	kg.	0	110	110	0
Figues	pa.	0	30	30	0
Oeufs	p.	0	844	844	0
Omo	pa.	7	12	19	0
Oranges	Kg.	0	1.771	1.756	15
Pain	kg.	0	6.557	6.557	0
Pâtes	kg.	146,500	200	330,500	16
Petits beurre	I/2t	0	58	58	0
Casse-croutes	pa.	0	125	125	0
Pois cassés	kg.	11	90	60	41
Petits suisses	p.	0	11.352	11.352	0
Poires	kg.	0	62,500	62,500	0
Poireaux	b.	0	980	980	0
Poisson	kg.	0	464	464	0
Poivre gris	kg.	0,500	1,500	1,100	0,900
Pommes de terre	kg.	675	9.905	10.555	25
Potiron	kg.	0	91,200	91,200	0
Princes fourrés	p.	914	0	914	0
Riz long	kg.	91	0	84	7
Royco	kg.	4,250	0	2,950	1,300
Rôti de cheval	kg.	0	578,200	578,200	0
Contre-filet boeuf	kg.	0	1.041,300	1.041,300	0
Saint Marc	p.	13	32	29	16
Saint-Paulin	kg.	0	35,400	35,400	0
Sardines	b 4/4	18	24	18	24
Saucisses	kg.	0	153,400	153,400	0
Savon blanc	kg.	5,200	6	7,700	3,500
Savon mou	kg.	25	175	172	28
Scaroles	dz	0	100	100	0
Sel fin	kg.	75	130	200	5
Sucre cristallisé	kg.	79	250	247,500	81,500
Sucre en morceaux	kg.	82	250	284	48
Sunlight	p.	185	750	670	265
Teepol	kg.	99	200	205	94
Thon	b 3/I	2	6	5	3
Tomates	kg.	0	316,100	316,100	0
Yaourts	p.	0	7.880	7.880	0
Vinaigre	l.	33	10	28	15
Veau	kg.	0	551,600	551,600	0
Pommes	kg.	0	1.351,300	1.351,300	0



Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion du 20 décembre 1966

Le Conseil d'administration de l'école de plein air Désiré Verhaeghe s'est réuni le lundi 20 décembre 1966 à 9 heures 30 dans une salle de l'établissement, sous la présidence de Mme Lempereur, adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. Treffel, Inspecteur d'Académie  
Quiquampoix, Adjoint à M. l'Inspecteur d'Académie  
Briffaut, Adjoint au Maire  
Camelot, Adjoint au Maire  
Mlle Desfrenes, représentant M. le Docteur Friart excusé  
MM. Fache, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille IV)  
Saltel, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille I)  
le Dr Parmentier, directeur du centre de rééducation  
physique  
Mme le Dr Morel, médecin attaché à l'école de plein air  
MM. Bacquart, directeur de la 4ème direction  
Agache, chef du 1er bureau de la 4ème direction  
Horquin, directeur de l'école de plein air Désiré  
Verhaeghe

Etaient excusés :

MM. Duthoit, inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille VI)  
Jaegly, inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille VII)  
Samier, inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille V)

I - Procès-verbal de la réunion du I.3.1966

Après lecture du procès-verbal M. l'Inspecteur d'Académie informe qu'il interviendra auprès du Secrétariat d'Etat à l'Enfance inadaptée afin d'obtenir une subvention pour l'agrandissement de l'école de plein air.

II - Présentation de M. Horquin, nouveau directeur de l'école de plein air

Mme Lempereur puis M. l'Inspecteur d'Académie se félicitent de voir M. et Mme Horquin nommés à l'école de plein air. M. Horquin, animateur des C.E.M.E.A. puis de l'U.F.O.V.A.L. nationale (fédération laïque des colonies de vacances) était tout qualifié pour prendre la succession de M. Fontaine dont tout le monde s'accorde à reconnaître la compétence.

Mme Horquin après avoir exercé à l'école de plein air s'était spécialisée dans l'éducation des infirmes moteurs.

Le Conseil d'Administration souhaite que M. et Mme Horquin trouvent dans ce nouveau poste de nombreuses satisfactions.

III - Effectifs et recrutement de l'année scolaire 1966/67

Effectifs :

L'école de plein air Désiré Verhaeghe compte 202 élèves : 85 filles et 117 garçons qui proviennent de 46 écoles différentes.

500 enfants avaient été désignés par les médecins de l'hygiène scolaire, 200 familles se sont présentées. Les inscriptions étant closes en mai, les enfants dépistés en mai ou juin ne peuvent être acceptés. Il en est de même des enfants pour lesquels un séjour est conseillé par le médecin de famille. Il convient d'organiser les classes avant la fin de l'année scolaire mais il faut éviter de rejeter les enfants qui relèvent plus que d'autres de l'école de plein air. Le Conseil d'administration propose que, lors des inscriptions, un certain nombre de places (20 ou 30) soient réservées et réparties au mieux à la rentrée scolaire.

Retard scolaire

43 % des élèves sont dans une classe qui correspond à leur âge  
38 % ont 1 an de retard  
13 % ont 2 ans de retard  
5 % ont 3 ans de retard  
2 élèves ont 4 ans de retard

.../...

Niveau intellectuel

Sur 83 élèves examinés :

8 ont un Q.I inférieur à 60  
8 ont un Q.I. situé entre 61 et 70  
13 ont un Q.I. situé entre 71 et 80  
On peut estimer à 35 le nombre d'élèves dont le quotient intellectuel est inférieur à 80.

Cette situation est anormale.

Mme Lempereur rappelle qu'un effort important a été fait par la Ville de Lille pour la création de classes de perfectionnement. C'est vers celles-ci que doivent être dirigés certains élèves.

Après discussion les membres du Conseil d'administration souhaitent :

- que les indications données par la législation des écoles de plein air (circulaire du 16.I.1957) soient connues et appliquées par les médecins d'hygiène scolaire;

- que les directeurs et les maîtres des écoles primaires soient mieux informés des buts de l'école de plein air et qu'ils orientent les débiles mentaux vers les classes de perfectionnement. Les débiles moyens et profonds seront systématiquement éliminés lors de l'inscription définitive et dirigés vers des classes adaptées à leur cas.

Rééducation physique

123 élèves, dépistés par le Docteur Morel, bénéficient d'une rééducation physique. Ils sont suivis régulièrement par les docteurs Parmentier et Cappelaere.

Instabilité - nervosisme

Le directeur fait état du nervosisme et de la très grande instabilité des élèves, nervosisme et instabilité dues à un mauvais milieu social ou familial, à l'exiguïté des locaux, etc...

M. l'Inspecteur d'Académie rappelle que certaines méthodes pédagogiques sont préconisées : exercices respiratoires, rythmiques ... M. Horquin signale que ces procédés sont employés à l'école de plein air mais qu'ils ne suffisent pas.

.../...

#### IV - Aménagements

##### Insonorisation des "réfectoires"

Les conditions matérielles de vie ont une répercussion sur le comportement des élèves. C'est ainsi que les 2 heures passées chaque jour (petit déjeuner, déjeuner, goûter) dans des réfectoires bruyants réduisent à néant tous les efforts faits par toute l'équipe d'enseignants pour ramener le calme à chaque moment de la journée. Le directeur souhaite que les élèves mangent dans des salles à manger de 25 places et que ces salles à manger soient insonorisées. C'est le problème n° I de l'école.

Le Conseil d'administration unanime fait sien le voeu exprimé par le directeur et demande que les services compétents étudient ce problème de l'insonorisation dans le meilleur délai.

M. Fache remplace alors M. l'Inspecteur d'Académie appelé par d'autres obligations.

##### Insonorisation du cabinet médical et de la salle de rééducation physique

Le trafic routier intense gêne considérablement les élèves qui sont dans la salle de rayons ultra-violetts ou dans la salle de rééducation physique (la réunion du Conseil d'administration tenue dans l'un de ces locaux a été très gênée par les bruits de la route). Il convient donc, dans le même ordre d'urgence, que pour les salles à manger, de prévoir l'insonorisation par double vitrage de ces 2 salles.

##### Cuisine

Le matériel est usagé et démodé; les marmites encastrées sont en mauvais état.

Une économie de chauffage peut être réalisée par l'utilisation de la vapeur à basse pression (proximité des chaudières).

Les friteuses actuelles n'ont pas de thermostat, les enfants consomment donc des produits toxiques lorsqu'il y a dépassement de la température de l'huile. Il y a lieu de prévoir des friteuses à zone froide.

Le problème de la plonge est à revoir entièrement.

##### Mobilier scolaire

Le directeur a demandé au service d'architecture le ponçage et le vernissage des tables d'écolier qui sont utilisées depuis 1954.

Les enfants de l'école de plein air ont un retard statural parfois important. Le matériel mis à leur disposition est rarement adapté à leur taille ce qui entraîne des attitudes vicieuses (la plupart

des élèves ont des scolioles). Le Conseil d'administration souhaite qu'une attribution de 50 tables et chaises adaptées à la taille des élèves et de préférence réglables, soit faite à l'école de plein air et que le directeur soit consulté.

#### V - Classes de neige

57 élèves ont pu bénéficier d'un séjour organisé à Montriond (Hte Savoie).

Le directeur remercie, au nom des parents, la Municipalité qui a fait un gros effort financier et l'Oeuvre des pupilles qui a aidé au départ d'enfants nécessiteux.

Ce séjour fut une réussite. En dehors des activités scolaires traditionnelles, les maîtres ont su exploiter le milieu. Une correspondance scolaire s'est établie avec chaque classe.

Les parents des élèves concernés se réuniront prochainement, un film et des diapositives relatant le séjour leur seront projetés.

Le Conseil d'administration félicite toute l'équipe d'encadrement. 5 adultes encadraient les 2 classes, il apparaît souhaitable que chaque classe soit encadrée par 3 personnes.

#### VI - Service médical

Le directeur signale que le docteur Morel, responsable du service médical, ne peut réserver qu'un après midi par semaine alors que voilà quelques années le docteur attaché à l'école était présent tous les après-midi. L'état de santé des élèves ne justifie pas une surveillance moindre que par le passé.

Mme Lempereur rappelle les circonstances qui ont amené l'Hygiène scolaire à prendre la responsabilité du service médical.

M. Bacquart rappelle qu'en 1963, le docteur Allien proposait que le service soit pris en charge par les services de l'Hygiène scolaire, et s'engageait à une surveillance plus stricte et à une mise à disposition fréquente de divers spécialistes.

M. Horquin signale qu'à ce jour les élèves n'ont encore été vus par aucun spécialiste.

M. Fache interviendra auprès de M. l'inspecteur d'académie pour que le problème soit posé aux services de l'Hygiène scolaire.

.../...

VII - Création de l'autoroute

Dès février 1967 la transformation du boulevard des Défenseurs supprimera tout accès aux cars chargés du ramassage. Il apparaît urgent d'étudier de nouvelles dispositions. Le directeur suggère que les autocars puissent accéder par la rue A. Carrel et sortir par la rue du Capitaine Michel et qu'un passage couvert soit aménagé afin que les enfants soient à l'abri de la pluie pour se rendre dans les classes.

Une lettre, adressée au nom du Conseil d'administration, invitera les services des ponts et chaussées à ne toucher en aucun cas aux espaces verts situés autour de l'établissement (parc et jardin botanique).

La séance est levée à II h 15.

La présidente,

R. Lempereur

Le directeur

R. Horquin

ECOLE MATERNELLE DE PLEIN AIR POUR ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS

" LES P'TITS QUINQUINS "

Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion du 7 Avril 1967.



Le Conseil d'Administration de l'école maternelle de plein air pour enfants de moins de six ans "Les P'tits Quinquins" s'est réuni le vendredi 7 Avril 1967 à 15 heures dans une salle de l'établissement, sous la présidence de Madame Lempereur, adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. Quiquampoix, Adjoint à l'Inspecteur d'Académie  
Melle. Deshayes, Inspectrice départementale des écoles  
maternelles  
Mme. Descamps-Scrive, Conseiller Municipal  
Mme. Lasson, Conseiller Municipal  
M. Miglos, Conseiller Municipal  
M. le Dr. Coupain, médecin attaché à l'école  
MM. Bacquart, directeur de la 4ème Direction  
Agache, chef du 1er Bureau de la 4ème Direction  
Mme Izak, Directrice de l'école maternelle de plein air  
pour enfants de moins de six ans "Les P'tits Quinquins"

Etaient excusés :

M. Saltel, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille I)  
MM. Allard, Conseiller Municipal  
Briffaut, Adjoint au Maire  
Mme le Dr Maréchal, Médecin d'hygiène scolaire

En ouvrant la séance, Madame Lempereur remercie les membres du Conseil d'Administration d'avoir bien voulu accepter la mission qui leur a été confiée et précise que cette première réunion est à la fois une prise de contact et une étude des questions à résoudre pour le bon fonctionnement de l'école qui, ouverte à la rentrée scolaire de Septembre 1964, reçoit des enfants débiles classés à surveiller par l'Inspection de l'Hygiène scolaire.

Passant à l'ordre du jour Madame Lempereur donne la parole à Madame Izak, Directrice de l'école.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT - AMENAGEMENTS.

Dans un exposé très documenté Madame Izak rappelle que l'école de plein air fonctionne dans les locaux de l'ancienne garderie municipale "Les P'tits Quinquins". Des transformations importantes ont dû y être opérées et des anciens locaux ne subsistent que la partie située le long de la rue de Flers où se trouvent les deux salles de classes s'ouvrant sur le hall de la garderie.

.../...

La salle de jeu, la salle à manger et la cuisine ont été construites en 1960.

Les aménagements ne permettent pas pour autant le fonctionnement idéal d'une école de plein air et de nouvelles transformations sont prévues.

Les deux salles de classes sont appelées à devenir :

- l'une, la salle de douches qui permettra d'assurer dans de bonnes conditions l'hydrothérapie, les soins de propreté et d'hygiène.
- l'autre, une salle de repos suffisamment spacieuse pour que tous les enfants puissent faire la sieste dans de bonnes conditions.

Deux salles de classes de dimensions plus pratiques doivent être construites le long de la rue de la Gaîté.

#### REGIME.

Le régime de l'école est le demi-internat; le service de garderie a toutefois été maintenu et les enfants sont pris en charge de 6 h 30 à 19 h chaque jour ouvrable de la semaine échappant ainsi, pour la plus grande partie, à des milieux sociaux ou familiaux préjudiciables à leur éducation et à leur santé.

#### IMPLANTATION.

L'école dispose d'une vaste cour bien ensoleillée offrant quand même une ombre agréable aux journées chaudes de l'été et un grand emplacement macadamisé permettant les jeux libres et les déplacements avec les jouets de cour.

La pelouse est utilisée pour l'éducation physique, les enfants disposent d'un grand bac à sable et un jardin scolaire leur a été aménagé dans l'ancien square des mères.

La proximité du jardin de Fives et du Square Pierre Legrand permet d'y conduire parfois les enfants qui y trouvent tout un équipement de jeux de plein air.

#### ENSOLEILLEMENT.

De 10 à 15 h environ dans les classes et tout l'après-midi dans la salle de jeux.

#### CHAUFFAGE.

Central par chaudière à gaz, satisfaisant dans l'ensemble mais insuffisant en périodes de grand froid dans la galerie utilisée par les grands comme salle de repos; les couchettes sont alors installées dans la salle de garderie.

#### AERATION.

Difficile côté rue à cause des bruits, insuffisante côté cour mais néanmoins permanente.

#### ALIMENTATION.

Répond par sa variété, au souci d'équilibre, de présentation et d'adaptation à de jeunes enfants et consiste en lait, laitage, viandes rouges, crudités, légumes et fruits de saison.

.../...

Le menu est affiché dans le hall d'entrée où les mamans peuvent le consulter.

La cuisine nouvellement aménagée pour la rentrée de 1966 donne satisfaction.

#### SIESTE.

Une petite relaxation de 11 h 30 à 12 h précède le déjeuner.

Sieste de 13 h 30 à 14 h 30 ou 15 h qui a lieu dehors quand les conditions atmosphériques le permettent. Après une courte récréation, passage au lavabo et brossage des dents.

#### DOUCHE.

Consiste surtout en une douche de propreté qui est donnée à ceux des enfants qui en ont le plus besoin.

#### RECRUTEMENT.

Le recrutement s'effectue après contrôle médical et intéresse les enfants atteints d'insuffisance staturale-pondérale, de déficiences respiratoires, de rachitisme et de ses séquelles, de cardiopathies.

Les enfants ayant effectué un séjour plus ou moins long ou plus ou moins précoce en maison d'enfants (Berck, Zuydcoote, Monceau-St Vaast) y trouvent également leur place ainsi que les enfants de plus de six ans ayant besoin d'être maintenus une année scolaire supplémentaire en école maternelle dans une classe à faible effectif (troubles du comportement, trouble du langage, déséquilibre affectif).

Le séjour est d'un an mais peut être prolongé sur avis médical pour les enfants entrés en cours d'année, pour ceux dont l'état de santé n'a pas permis une fréquentation régulière et pour ceux dont le résultat escompté n'est pas satisfaisant.

#### CONTROLE MEDICAL.

Effectué par le Docteur Maréchal du C.S.S.U.

Tous les mois les enfants sont visités par le Docteur Coupain, médecin des garderies de la Ville de Lille; ils sont pesés et les poids sont transmis aux familles.

A ce sujet Madame Izak souhaiterait qu'une nouvelle bascule médicale lui soit attribuée, l'appareil en service ayant cessé d'être utilisable.

Les enfants subissent également un contrôle radiologique annuel et un contrôle de l'acuité visuelle.

Certains soins sont assurés par la Directrice de l'école de 11 h 30 à 12 h et c'est également à ce moment que sont donnés les médicaments prescrits par le Docteur Coupain ou le médecin de famille.

#### EFFECTIFS. RECRUTEMENT ET FREQUENTATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 1966/67.

#### EFFECTIFS.

L'école maternelle de plein air compte à ce jour 57 petits élèves répartis en deux classes et provenant de 4 écoles différentes du quartier de Fives (Bara, Louis Blanc, La Fontaine, A. Brasseur).

La section des grands comprend 12 garçons et 16 filles, celle des petits 13 garçons et 16 filles.

.../...

Le recrutement est effectué par le Docteur Maréchal du C.S.S.U. qui avait dépisté en Juin 1966, 14 enfants à Bara, 4 à Louis Blanc, 16 à La Fontaine 4 à A. Brasseur, 14 à Suzanne Lacore.

21 enfants ont été maintenus une année supplémentaire pour des raisons diverses (santé, insuffisance de fréquentation due à la maladie, besoin d'une classe à faible effectif, cas sociaux).

Pour des raisons d'éloignement 9 enfants de l'école maternelle La Fontaine ne se sont pas présentés et aucun des enfants de l'école maternelle Suzanne Lacore ne s'est fait inscrire à la rentrée pour la même raison.

Depuis le 15 Septembre, 6 enfants ont quitté l'école, 3 ont déménagé, 1 a été éliminé en raison de son instabilité psycho-motrice incompatible avec le déroulement des activités de l'école, 1 a rejoint son école de quartier (inadaptation).

1 infirme moteur cérébral n'a pu être retenu.

Sept inscriptions ont été faites en cours d'année après avis du médecin du Centre médico-scolaire.

#### FREQUENTATION.

Régulière dans l'ensemble, les motifs d'absence étant les maladies (angines, otites, fièvres éruptives) deux maladies graves (para-typhoïde et méningite) ont nécessité l'hospitalisation des enfants et la désinfection de l'école.

#### RECRUTEMENT.

Porte sur 44 familles de milieux différents : 4 cadres moyens, 2 employés, 17 ouvriers, 6 chauffeurs, 1 manoeuvre, 4 chômeurs, 3 invalides, 7 mères seules (4 ont une profession, 3 ne travaillent pas). 14 mères travaillent.

#### LOGEMENT.

1 famille de 4 personnes, 2 de 6, 2 de 10 logent en H.L.M.  
1 famille de 8 personnes, 2 de 9, 1 de 10 logent dans le groupe Cabanis (maisons individuelles).  
2 familles de 5 personnes ont un logement de 6 pièces.  
2 familles de 6 personnes, 1 de 11, ont un logement de 5 pièces.  
1 famille de 3 personnes, 4 de 5, 1 de 7, 1 de 8 et 1 de 9 ont un logement de 4 pièces.  
1 famille de 2 personnes, 2 de 3, 2 de 5 ont un logement de 3 pièces.  
1 famille de 3 personnes, 5 de 4, 2 de 5, 1 de 6, 1 de 7, 2 de 9 ont un logement de 2 pièces.  
1 famille de 2 personnes, 1 de 3 ont un logement de 1 pièce.  
1 famille de 4 personnes, 2 de 9 logent dans un baraquement dans les Dondaines.

A signaler 10 logements dans des cours et 6 logements sans eau.

#### RESSOURCES MENSUELLES.

14 familles disposent de plus de 800 F. par mois.  
19 familles disposent de 500 F. à 800 F. par mois.  
5 familles disposent de 350 à 500 F. par mois.  
6 familles disposent de moins de 350 F. par mois.

13 enfants ont obtenu la gratuité.

.../...

#### MILIEU FAMILIAL.

Dans 4 familles les parents sont séparés ou divorcés, dans 4 familles il y a eu remariage et les enfants sont tous réunis. 7 concubinages, 2 orphelins de père, 1 enfant confié aux grands parents (mère déchue), 1 enfant abandonné par la mère est élevé par la concubine du père, 2 enfants sont élevés par la maman seule.

A citer l'alcoolisme qui exerce ses ravages dans certains foyers (15 au moins) et malheureusement l'alcoolisme de la mère.

#### ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

Madame Izak fait un exposé très détaillé sur l'organisation de l'enseignement dans son établissement et les efforts déployés pour bien connaître et gagner l'amitié d'enfants, victimes, pour la plupart des inégalités sociales, témoins de la mésentente familiale, abandonnés à la rue ou trop livrés à eux-mêmes ou au contraire surprotégés parce que trop chétifs.

Tous les caractères s'affrontent et il appartient à la maîtresse de susciter, de valoriser, d'écouter, de motiver, de créer, un milieu scolaire avec des rites sécurisants et un rythme de vie apaisant.

Des contacts fréquents sont prévus avec les familles qui à l'occasion des fêtes organisées dans l'école peuvent voir leurs enfants évoluer dans leur cadre; une réunion de parents est prévue en Juin où toutes explications leur sont données sur le fonctionnement de l'école et les consignes à observer.

18 enfants sont partis en colonie de vacances avec l'oeuvre "nos petits au grand air", et ont fait un séjour à Bonnemain du 17.10.1966 au 17.01.1967.

#### ORGANISATION.

La multiplicité des problèmes à résoudre et les diverses tâches qui incombent à la Directrice créent des difficultés d'organisation sur le plan pédagogique, sur le plan administratif, sur le plan médical et social.

#### ORGANISATION PEDAGOGIQUE.

Il importe de tenir compte de l'état de santé de ces enfants dont l'attention est vite relâchée, dont la fatigabilité et l'instabilité exigent de fréquentes périodes de détente et d'aération et d'assurer les indispensables soins d'hygiène (présence de parasites, bobos, boutons, etc...)

Il n'y a pas eu de visite de psychologue scolaire depuis 1964 et les plus de six ans posent des problèmes lors de l'entrée à l'école primaire.

#### ORGANISATION MATERIELLE.

Pour permettre d'assurer la classe et les indispensables activités de plein air de gros efforts sont demandés aux femmes de service de l'école qui maintiennent en outre les locaux dans un parfait état de propreté.

Les soins d'hygiène et de propreté sont difficiles à assurer (local trop exigu, un seul bac à douches).

La sieste ne peut être organisée de façon rationnelle, la salle de repos des petits est trop exiguë; située près de la salle des chaudières, son évacuation serait très difficile en cas d'incendie.

.../...

La sieste des grands a lieu dans le couloir ce qui nécessite la manipulation des couchettes.

La garderie est ouverte de 6 h 30 à 19 h, le service est assuré par trois gardiennes.

#### ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Madame Izak remercie les services municipaux pour leur compréhension et fait état des difficultés qu'elle rencontre pour assurer l'organisation administrative de l'école et notamment en ce qui concerne la perception des participations dues par les familles. La désignation d'une gardienne supplémentaire, à laquelle pourrait être confiée une partie de cette besogne que, chargée de classe, elle peut difficilement assumer seule, apparaît souhaitable.

Madame Lempereur prend acte de cette demande qu'elle soumettra à l'Administration Municipale. Avis très favorable du Conseil d'Administration.

#### SERVICE MEDICAL.

Les visites médicales n'ont eu lieu, cette année, que dans le courant du 2ème trimestre, c'est un peu tard étant donné qu'à cette période de l'année de nombreux enfants étaient absents (rhino-pharyngite, varicelle). Le Docteur Maréchal a eu toutefois l'extrême obligeance de se déplacer une seconde fois pour visiter les absents aux premières visites.

Un dépistage précoce des déficiences sensorielles serait souhaitable (le contrôle de l'acuité visuelle a eu lieu en Février).

Le contrôle radiologique a été effectué au début du mois de Janvier mais quinze enfants étaient absents.

Il est en outre difficile d'obtenir que tous les parents donnent suite aux bulletins de santé qui leur sont remis. Il s'agit d'obtenir le port de semelles orthopédiques, l'ablation des amygdales, le port de verres correcteurs etc...

5 familles ont été visitées en début d'année par l'assistante sociale. 2 doivent l'être ou l'ont été récemment, les renseignements recueillis sont d'une aide précieuse et éclairent les difficultés rencontrées auprès de ces jeunes enfants.

Le Docteur Coupain souhaiterait que certains enfants puissent bénéficier de traitement par rayons U.V. et a mis obligeamment une lampe à la disposition de l'école, mais là encore comment pratiquer en faisant passer un enfant à la fois sous la lampe et qui en assurera la surveillance.

Madame Izak souhaiterait qu'une assistante infirmière soit affectée aux deux écoles de plein air pour assurer l'exécution des prescriptions médicales.

Le Docteur Maréchal préconise la création de classes de mer pour beaucoup de ces petits rachitiques qui n'ont pu profiter dans leur petite enfance des bienfaits du soleil et de l'indispensable lumière qui ne pénètre pas toujours dans les locaux qu'ils habitent.

Avis conforme des membres du Conseil d'Administration qui regrettent l'insuffisance de surveillance médicale et souhaitent :

- a) que des rapports plus étroits s'établissent entre l'école de plein air primaire et l'école de plein air maternelle.

b) que les transformations et constructions envisagées soient réalisées dans les meilleurs délais.

Madame Izak présente ensuite son bilan de fonctionnement pour l'année 1966.(annexe jointe)

Le compte de gestion est adopté sans observation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

La Présidente,

La Directrice,

R. LEMPEREUR.

Mme IZAK.

COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 1966.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : EXERCICE 1966.

ALIMENTATION	22.140.29	
BLANCHISSERIE	964.62	
DIVERS	7.503.09	
ELECTRICITE	481.65	
GAZ	12.519.32	
PERSONNEL	87.711.11	
TOTAL	131.320.08	131.320.08

TOTAL DES SOMMES VERSEES PAR LES FAMILLES  
ET LE PERSONNEL ATTACHE A L'ETABLISSEMENT : 14.509.40

DEPENSES EFFECTIVEMENT PRISES EN CHARGE PAR LA VILLE: 116.810.68

ALIMENTATION 22.140.29

	REPARTITION	POURCENTAGE
PAIN	895.88	4 %
BEURRE, LAIT, FROMAGE	4.417.14	20 %
VIANDE	5.928.99	26,5 %
POISSON, OEUFS	1.926.44	9 %
LEGUMES, FRUITS	4.129.47	18,5 %
EPICERIES, DIVERS	3.478.29	15,5 %
BOISSONS	1.364.08	6,5 %

PRIX DE REVIENT D'UNE JOURNEE ALIMENTATION : 1.97

NOMBRE DE JOURS DE L'EXERCICE : 222

NOMBRE D'ENFANTS : 56

NOMBRE DE JOURNEES POSSIBLES : 12.432

PRIX DE REVIENT TOTAL JOURNEE POUR L'ADMINISTRATION : 9.39



Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion du 20 juin 1967

Le Conseil d'Administration de l'école de plein air Désiré Verhaeghe s'est réuni le mardi 20 juin 1967 à 9 heures 30 dans une salle de l'établissement, sous la présidence de Mme Lempereur et M. Bon.

Etaient présents :

Mme Lempereur, Adjoint au Maire  
Mme François, représentant le Dr Erbib  
Mme Morel, médecin attaché à l'école de plein air  
M. Bon, Inspecteur d'Académie adjoint  
M. Allard, Conseiller municipal  
M. Bacquart, directeur de la 4ème direction  
M. Agache, chef du 1er bureau de la 4ème direction  
M. Horquin, directeur de l'école de plein air Désiré Verhaeghe

Etaient excusés :

M. Briffaut, Adjoint au Maire  
M. Camelot, Adjoint au Maire  
M. le Dr Defaux, Conseiller municipal  
M. Fache, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille IV)  
M. Samier, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille V)  
M. Saltel, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille I)  
M. Jaegly, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille VII)  
M. Duthoit, Inspecteur départemental de l'Education Nationale  
(Lille VI)

.../...

I - Procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 1966 :

suites données aux diverses demandes.

a) Aménagements

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 1966 avait jugé indispensable l'insonorisation des réfectoires et leur cloisonnement ainsi que la modernisation de la cuisine (plonge, friteuse). Le service d'architecture a déjà fait établir plans et devis. Le Conseil d'Administration signale à nouveau la nécessité et l'urgence de ces aménagements.

b) Mobilier scolaire

60 tables de petite taille mais pourvues d'un grand plateau vont être livrées incessamment. Le vernissage des anciennes tables sera entrepris à la rentrée.

c) Service médical

Le Docteur Erbib, directeur de l'Action sanitaire et sociale a bien voulu permettre au Docteur Morel d'assurer son service 2 jours par semaine en février et mars et de procéder aux visites d'admission du 16 au 24 mai 1967. L'action qu'a pu avoir le Docteur Morel sur les parents à cette occasion montre la nécessité d'une présence plus fréquente du Médecin attaché à l'Ecole de plein air.

II - Hommage au Docteur Arquembourg

Mme la Présidente rend un hommage ému au Docteur Arquembourg récemment décédé. Elle souligne particulièrement la sollicitude et l'intérêt constant qu'il n'a cessé de manifester à l'école de plein air Désiré Verhaeghe et dont il a été, dès sa création par Roger Salengro, l'un des dévoués administrateurs. La Commission s'associe totalement à ces paroles de gratitude au Docteur Arquembourg.

III - Compte rendu financier

M. Horquin n'étant directeur que depuis septembre 1966 ne peut présenter une analyse précise des divers chapitres du budget de fonctionnement. Les dépenses pour 1967 sont sensiblement les mêmes que les années précédentes. L'augmentation des recettes est due à une légère augmentation des tarifs. Le prix journée alimentation est passé de 2,07 en 1964 à 2,25 en 1965 et à 2,30 en 1966. Cette progression continuera pour 1967 d'autant plus que la consommation de lait, de fromage et de fruits a été augmentée.

En conséquence des répercussions budgétaires en augmentation sont à prévoir.

Avis favorable du Conseil d'Administration.

.....

#### IV - Bilan de l'année scolaire

Tous les élèves ont suivi une scolarité normale. Les parents unanimes ont signalé l'amélioration de l'appétit, la diminution des rhumes, l'amélioration du comportement de leurs enfants.

Les élèves ont grossi de 3 à 7 kgs et ont grandi de 3 à 7 cms.

#### La rééducation physique :

120 élèves ont bénéficié des leçons données par M. Vancraenenbroeck. Le Conseil d'Administration regrette que la surveillance de nombreux examens empêche M. Vancraenenbroeck d'accomplir sa tâche après le 30 avril. Le Conseil d'Administration interviendra auprès de la Direction de la Jeunesse et des sports pour que la rééducation physique dont sont justiciables les élèves de l'école de plein air ne soit pas interrompue.

#### Psychologie scolaire

Mme Stanesco, psychologue scolaire, a pu dépister et orienter les élèves débiles. Elle a auprès de parents d'enfants en difficulté une action bénéfique (anorexiques, énurétiques, caractériels .....). Malheureusement nous devons regretter le départ de Mme Stanesco. Pourtant la présence d'un psychologue s'avère indispensable à l'école de plein air.

#### V - Les classes transplantées

M. Horquin propose qu'une classe (cours élémentaire) bénéficie d'un séjour à la mer au mois de juin 1968. Cette classe de mer, à laquelle seraient appliquées les mêmes règles pédagogiques et administratives que pour la classe de neige, utiliserait la colonie municipale de Brighton.

M. l'Inspecteur d'Académie souligne le profit que tireraient les enfants d'un tel séjour : connaissance d'un milieu souvent inconnu, baignades ....

Le Conseil d'Administration demande que M. Horquin poursuive l'étude financière de ce projet.

#### Questions diverses

##### Recrutement

M. Horquin, après avoir rappelé que les élèves ne peuvent faire qu'un séjour d'un an à l'école de plein air, signale que quelques élèves (par exemple un enfant eczémateux) auraient besoin d'effectuer un nouveau séjour. Mme Lempereur pense que ces cas peuvent être examinés avec bienveillance à condition que l'inscription de ces enfants n'amène pas le refus de nouveaux élèves désignés chaque année par les médecins de l'Hygiène scolaire. Il vaut mieux admettre ces enfants et refuser les déficients intellectuels. Le directeur pourra donc, en accord avec le médecin de l'école, autoriser quelques enfants à bénéficier d'un nouveau séjour, si le nombre des nouvelles inscriptions le permet.

.../...

M. Horquin signale que certains asthmatiques sont peu scolarisés. Le professeur Gaudiez a souhaité que ces enfants soient pris dans le cadre de l'école de plein air qui a les installations et l'organisation nécessaires.

Bassin de natation

Le directeur signale que, de l'avis autorisé du directeur des Bains lillois, un bassin en préfabriqué pourrait très bien être installé dans un sous-sol pour un prix modique. Nous disposons, à proximité du sous-sol, de chaudières importantes. La solution du préfabriqué ne nécessite aucun aménagement coûteux. Le docteur Morel insiste sur les bienfaits de la natation. Le Conseil d'Administration demande que l'installation d'un bassin de natation (de 6 à 7 m de diamètre) soit étudiée par les services compétents.

Demande de l'Institut des sourds

M. Bon donne lecture d'une demande faite par M. Fontaine, directeur de l'Institut des sourds. M. Fontaine sollicite l'autorisation d'utiliser le terrain de jeux du parc de l'école, le jeudi après-midi, pendant une heure ou deux.

M. Horquin fait part des services que rendent ses collègues de l'Institut pour le dépistage des élèves mal entendants de l'école de plein air.

Le Conseil d'Administration répond favorablement à la demande de M. Fontaine.

Après avoir remercié les administrateurs M. Bon lève la séance à II heures.

Le Directeur,

R. Horquin

ECOLE de PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion du 26 avril 1968



Le Conseil d'Administration de l'Ecole de plein air Désiré Verhaeghe s'est réuni le vendredi 26 avril 1968 à 16 heures 30, sous la présidence de Madame LEMPEREUR, Adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire  
M. BRIFFAUT, Adjoint au Maire  
M. DERIEPPE, Adjoint au Maire  
M. QUIQUAMPOIX, représentant M. l'Inspecteur d'Académie  
M. FACHE, Inspecteur départemental de l'Education Nationale, Lille IV  
M. JAEGLY, Inspecteur départemental de l'Education Nationale, Lille VII  
M. BACQUART, Directeur de la 4ème direction  
M. AGACHE, Chef du 1er bureau de la 4ème direction  
Mme FRANCOIS, représentant le Dr. ERBIB  
Mme MOREL, Médecin attaché à l'école de Plein air  
M. HORQUIN, Directeur de l'école de plein air Désiré Verhaeghe

Etaient excusés :

M. CAMELOT, Adjoint au Maire  
M. le Docteur DEFAUX, Conseil municipal  
M. ALLARD, Conseiller municipal  
M. DEBEYRE, Recteur d'Académie  
Mme MANESSE, Inspectrice départementale de l'Education Nationale, Lille V  
M. DUTHOIT, Inspecteur départemental de l'Education Nationale, Lille VI  
M. SALTEL, Inspecteur départemental de l'Education Nationale, Lille I  
M. le Secrétaire Général de la Mairie  
M. le Docteur PARMENTIER, Directeur du Centre de Rééducation.

I - Procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 1967

Le Conseil d'Administration adopte le procès-verbal et demande si une suite favorable a été donnée à la demande d'installation d'un bassin de natation.

MM. BRIFFAUT et DERIEPPE disent l'intérêt que présenterait un bassin de natation; ils proposent que le type de bassin exposé à la Foire en 1967 soit retenu.

Mme LEMPEREUR souligne que l'accord est unanime quant à la nécessité de faire pratiquer la natation aux élèves de l'école de plein air, mais qu'il convient tout d'abord que le directeur fasse part des besoins de l'école, les services compétents seront ensuite invités à étudier la solution la plus adéquate.

Le Conseil d'Administration souhaite que le projet soit étudié par les services d'Architecture et les services d'Hygiène.

II - Compte rendu financier (voir annexe)

Le compte rendu a été envoyé à tous les administrateurs le 20 avril 1968.

Le prix de revient total est en augmentation par rapport à 1966 :  
11 frs,98 au lieu de 11 frs,11

Le prix de journée alimentation est de 2 Fr,37 au lieu de 2 Fr,30

Le prix de journée réel alimentation est de 2 Fr,24 compte tenu du nombre de journées réelles: enfants présents et adultes.

- Ils ont chaque jour un fromage et deux fruits

Menus - Deux exemples de menu proposés aux élèves sont présentés :

- les élèves consomment du lait écrémé au repas de midi et au goûter
- ils ont chaque jour un fromage et deux fruits
- la consommation de pain et de pommes de terre a sensiblement diminué, celle des produits laitiers et celle des fruits a augmenté.

### III - Les tarifs

L'augmentation du prix de revient journée par rapport à 1966, et l'augmentation prévisible aux chapitres transport, chauffage, personnel et blanchisserie amènent le Conseil d'Administration à proposer une révision des tarifs.

1) Tarif enfants : Actuellement il comprend 4 catégories :

- gratuité pour les parents dont les salaires mensuels sont inférieurs à 350 francs
- 30 frs par mois pour les parents dont les salaires mensuels vont de 350 à 500 francs
- 40 frs par mois pour les parents dont les salaires mensuels vont de 500 à 800 francs
- 45 frs par mois pour les parents dont les salaires mensuels sont supérieurs à 800 francs.

M. HORQUIN fait remarquer que le système de la gratuité encourage l'absentéisme des enfants qui en bénéficient. Par contre, certaines familles aisées peuvent payer plus de 45 frs par mois.

Mme LEMPEREUR propose qu'une faible participation soit demandée aux familles nécessiteuses et que la gratuité ne soit accordée que dans des cas très exceptionnels et pour des durées limitées.

Le Conseil d'Administration propose un élargissement de l'éventail des catégories et la suppression de la gratuité.

2) Tarifs adultes : personnel enseignant et personnel municipal

Le Conseil d'Administration propose l'application du tarif des Restaurants scolaires.

3) Commensaux

M. HORQUIN demande qu'une nouvelle catégorie soit créée. Le tarif de cette catégorie s'adresserait aux inspecteurs en tournée à l'Ecole de plein air, aux stagiaires envoyés par les Centres de formation, aux enfants du personnel autorisés (lorsqu'il s'agit d'un ménage employé à l'Ecole à plein temps).

Le Conseil d'Administration donne son accord et propose que ce tarif corresponde à la 5ème catégorie des Restaurants scolaires.

Les nouveaux tarifs s'établiraient comme suit :

Catégorie A - Tarifs écoliers : participation des familles :

salaires mensuels inférieurs à 350 Fr.	12 Fr. par mois
salaires compris entre 350 et 500 Fr.	30 Fr. par mois
salaires compris entre 500 et 750 Fr.	39 Fr. par mois
salaires compris entre 750 et 1.000 Fr.	48 Fr. par mois
salaires compris entre 1.000 et 1.250 Fr.	54 Fr. par mois
salaires supérieurs à 1.250 Fr.	60 Fr. par mois.

- Catégorie B - Membres du personnel enseignant assurant la surveillance et membres du personnel municipal attaché à l'école n'assurant pas la surveillance : 2 Fr,70 par repas
- Catégorie C - Personnel de cuisine: 1 Fr,90 par repas
- Catégorie D - Tarif commensaux : 3 Fr,30 par repas.

#### IV - Travaux de modernisation

Une friteuse à zone froide et de nouvelles plonges sont en cours d'installation.

La clôture est en cours de réfection.

Le Conseil d'Administration redit la nécessité et l'urgence des travaux demandés :

- construction de la galerie Ouest
- insonorisation des salles à manger
- construction de w.c. selon les normes fixées par les circulaires du 23 septembre 1960 et du 23 août 1965 : sièges à l'anglaise, urinoirs en stalle, chasses individuelles, accessibilité de l'extérieur et de l'intérieur.

M. HORQUIN signale que le Congrès National de l'A.N.C.E. (Association Nationale des Communautés d'Enfants) aura lieu à Lille en février 1969; il souhaite que les travaux relatifs aux sanitaires soient alors terminés. L'Etablissement sera visité à cette occasion par le Ministre, les Inspecteurs Généraux et les congressistes.

Il fait ensuite état du besoin en locaux. La hauteur sous plafond de l'ancien cabinet médical est de 8 m., un local supplémentaire peut donc y être facilement réalisé par la construction d'un plancher à mi-hauteur.

L'étude de ce projet par les services d'Architecture est souhaitable.

#### V - Recrutement

En avril 1967, plus de 400 enfants étaient désignés pour l'Ecole de plein air, en avril 1968 on n'en dénombre que 330.

Dans 4 écoles primaires et dans quelques écoles maternelles aucune visite médicale n'a été faite, donc aucun élève de ces écoles n'a été dépisté.

Il est pourtant indispensable que les 200 places de l'Ecole de plein air soient occupées.

Les enseignants et les familles connaissent-ils les caractéristiques de l'établissement.

M. HORQUIN propose une information des familles par voie d'affiche.

M. BRIFFAUT fait remarquer qu'on risque ainsi de susciter les candidatures d'élèves qui ne sont pas justiciables d'un séjour à l'Ecole de Plein air.

MM. QUIQUAMPOIX et FACHE proposent qu'une circulaire soit adressée par les Inspecteurs primaires à tous les enseignants leur rappelant les caractéristiques de l'Ecole de Plein air et leur demandant d'intervenir auprès des familles.

Le Conseil d'Administration retient cette dernière proposition.

#### VI - Cas sociaux

Chaque année des "cas sociaux" quittent l'école pour une durée plus ou moins longue parce que l'un des parents ou l'unique parent est hospitalisé.

Ils sont, soit placés en internat, soit livrés à eux mêmes et font l'école buissonnière. Ces élèves sont alors privés des soins reçus à l'école. D'autre part, certains élèves devraient être momentanément éloignés d'un milieu familial qui pourrait nuire à leur santé (frère tuberculeux) ou à leur éducation.

M. HORQUIN souhaite qu'un internat, qui pourrait accueillir ces enfants pour une durée déterminée, soit prévu dans les années prochaines. Pour M. QUIQUAMPOIX une étude juridique doit être entreprise.

Un rapport sera présenté à ce sujet lors d'un prochain Conseil d'Administration.

#### Questions diverses

##### Classe de neige : indemnités

M. AGACHE signale que l'indemnité allouée aux instituteurs ayant assuré l'encadrement des classes de neige n'a pu leur être payée étant donné, qu'aux termes de la réglementation en vigueur, elle aurait dû faire l'objet d'un arrêté préfectoral (observations de l'Inspection Générale des Finances).

M. le Préfet qui a été sollicité, subordonne toutefois le règlement de cette indemnité à l'avis qui sera donné par M. le Ministre de l'Education Nationale consulté à cette occasion.

Les membres de la Commission demandent à M. l'Inspecteur d'Académie d'intervenir auprès des Ministères intéressés pour remédier à cette situation qui, si elle se prolongeait, ne pourrait que nuire à l'organisation des futures classes de neige.

Mme FRANCOIS signale qu'il lui est difficile de recruter des Assistantes sanitaires pour la Ville de Lille car l'indemnité proposée est nettement inférieure à celle d'autres communes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame LEMPEREUR lève la séance à 18 h.,30.

La présidente,

Le directeur,

R. LEMPEREUR

R. HORQUIN

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE

Compte rendu financier exercice 1967

N° du Compte	Désignation		
600	pharmacie	138,60	
601	alimentation	81.874,99	
602	habillement	170	( en réalité 2.235,80
			règlement facture 2.065,80
			reporté en 1968 )
605	entretien	1.430,67	
608	fournitures de bureau	109,00	
609	autres fournitures	3.350,34	
631-4	entretien matériel	30,90	
633	acquisition petit matériel	636,46	
633-0	abonnements	91,15	
634-2	gaz	1.588,84	(3 trimestres)
634-02	électricité	4.247,16	
639	blanchisserie	8.140,64	
661-8	autres frais de transport	32,95	
661-83	transport des élèves	51.187,52	( engagement)
632-2	chauffage	44.984,89	
610-8	personnel	208.760,00	
620			

Total : 406.774,11

Total des sommes reversées  
par les familles et le  
personnel de l'établissement : 59.838,00

Dépenses effectivement prises  
en charge par la Ville  
( compte non tenu des dépenses  
indirectes) : 346.936,11

Alimentation : stock au 1.1.67 5.972,36  
dépenses en 1967 81.874,99

87.847,35

stock au 31.12.67

7.484,38

dépenses réelles

80.362,97

PRIX DE REVIENT JOURNEE

Nombre de journées possibles (enfants)		
(déduction faite des journées classes de neige)	33.928	
Nombre d'absences	2.043	
Nombre de journées réelles (enfant)	31.885	
Nombre de journées adultes		3.835
	Total :	35.720 journées

	journées (enfant) possibles :	journées (enfant) réelles :	journées personne réelles
	33.928	31.885	35.720
Alimentation	2,37 ( 2,30 en 1966 )	2,52	2,24
Transport	1,50 (1,38 en 1966)	1,60	
Prix de revient total	11,98 (11,11 en 1966 )	12,75	
Prix de revient pour l'administration	10,22 ( 9,52 en 1966 )	10,88	

Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe

Année scolaire 1967-1968

<u>Profession</u> :	artisans commerçants	12	
	professions libérales		
	cadres	23	17,5%
	employés	44	22%
	ouvriers manuels	101	50,5%
	chômeurs	8	4%
	invalides, malades	10	5%
	divers (incarcérés)	2	1%

<u>Salaires mensuels</u> :	plus de 800F	99	49%
	de 500 à 800	58	29%
	de 350 à 500	16	8%
	moins de 350	29	14%

<u>Milieu familial</u> :	1 orphelin de père et mère		
	1 orphelin de mère		
	18 orphelins de père		9%
	33 ont des parents divorcés ou séparés		16%
	6 placés en nourrice		3%
	42 élevés par la maman seule		21%

Logement :

Nombre de personnes	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
3	6	3	1			
4	3	10	10	1		
5	4	15	6	3		
6	3	3	21	6		
7	4	4	11	9	1	
8	2	6	7	6	1	1
9		2	6	4	2	
10	1	2	1	6	1	
11		3		6		
12				2		
13					1	

MENUS : exemples

<u>Petit déjeuner</u>	! lait ! beurre ! confiture ou miel ! port salut ! pomme	! lait-beurre ! céréales ! orange
<u>Déjeuner</u> :	! crudités variées (salade-carottes-chou ) ! rôti de bœuf ! pâtes ! mandarine ! boisson : lait	! potage légumes - lait ! poisson ! haricots verts ! yaourt ! boisson : jus de fruit
<u>Goûter</u> :	! lait ! beurre ! jambon ! biscuit	! lait ! beurre ! gruyère ! pomme

Incidence des modifications de menu sur les consommations :

moins de pain et de pommes de terre plus de produits laitiers et de fruits.

	1966	1967	
pain	! 5.672 kg	! 4.748kg	! - 924 kg
pommes de terre	! 8.762 kg	! 7.170kg	! - 1.592kg
lait	! 10.516 l	! 12.784 l	! + 2.268 l
fromages cuits ou fermentés	! 411 kg	! 567 kg	! + 156 kg
fruits	! 4.318 kg	! 6.508 kg	! + 2.190kg

Incidence sur le prix de revient:

une légère augmentation du prix de journée : 3%

Cette augmentation est due également à l'augmentation du prix des denrées.

EXERCICE 1967

Consommation de denrées

Dénomination	Qu	Stock au I.I.67	Achats en 1967	Consommation en 1967	Reste en stock au 31.12.67
Abricots	b	0	18	2	16
	kg	0	49,800	49,800	0
Ananas	b	2	12	10	4
Macédoine fruits	b	0	24	0	24
Artichauts	b	12	0	5	7
Aubergines	kg	0	22,500	22,500	0
Bananes	kg	0	I.151,800	I.151,800	0
Beurre	kg	3	730	733	0
Betteraves rouges	kg	0	277	277	0
	b	0	12	3	9
Biscuits divers	kg	0	15	7	8
Biscottes	paq	0	29	29	0
Boeuf à braiser	kg	0	314,300	314,300	0
Cacao	kg	5	50	27,500	27,500
Café	kg	5,750	34,500	36,250	4
Cakeoma	kg	61,500	0	50,500	11
Cakes	p	0	1.785	1.785	0
Camembert	p	0	180	180	0
Cervelles	p	0	300	300	0
Carottes	kg	0	1.170	1.170	0
Casse-croûter	p	0	48	48	0
Céleri	têtes	4	106	110	0
	vert				
	dz	0	5	5	0
Cerises	kg	0	54	54	0
Congolais	kg	0	10	10	0
Courgettes	kg	0	72,800	72,800	0
Champignons	b	1	18	14	5
Chocolat	kg	0	22	6	16
Chicorée	kg	7,500	20	18,500	9
Choux fourrés	kg	0	12	12	0
Choux vides	p	0	490	490	0
Eclairs	p	0	240	240	0
Croûtes vol au vent	p	0	675	675	0
Citrons	kg	0	71,300	71,300	0
Choux fleurs	p	0	114	114	0
Choux bruxelles	kg	0	235	235	0
Choux rouges	p	0	126	126	0
Choux verts	p	0	27	27	0
Choucroute	b	0	17	5	12
Clémentines	kg	0	246,600	246,600	0
Concombres	caisse	0	14	14	0
Confiture	kg	220	390	305	305
Compote	kg	0	240	75	165
Cornichons	rou	2	10	10	2
Corn flakes	b	0	40	12	28
Tintin miel	b	0	48	8	40

Dénomination	QU	Stock au I.I.67	Achats en I967	Consommation en I967	Reste en stock au 3I.I2.67
Crème de gruyère	b	I4	48	62	0
	p	0	2.160	2.160	0
Crème de chester	kg	0	24	24	0
Cresson	b	0	120	120	0
Croustades	p	0	970	695	275
Dattes	kg	0	72	62	10
Eau Saint Amand	l	0	6.510	5.187	1.323
Edam	kg	II,600	56,400	68	0
Endives	kg	0	185	185	0
Barbe capucin	kg	0	10	10	0
Epinards	kg	0	190	190	0
Evian	l	I.400	0	I.400	0
Farine	kg	3	30	31	2
Figues	kg	I5	70	75	10
Flan	paq	453	0	102	351
Foie	kg	0	102	102	0
Fraises	kg	0	5	5	0
Fromage blanc	kg	0	140	140	0
Gaufrettes	paq de 4	984	I.000	I.818	I66
Glaces	p	0	672	672	0
Gruyère	kg	0	I65,200	I65,200	0
Haricots verts	kg	0	219	219	0
	boîtes	0	30	27	3
Hollande	kg	0	I56,950	I56,950	0
Huile	l	5I	345	231	I65
Huile à frites	kg	0	300	100	200
Jambon	kg	0	455,200	455,200	0
Jus de pomme	l	I50	I.600	I.135	615
Jus de raisin	l	30	250	100	I80
Lait gloria	b	30	0	30	0
Lait en poudre	kg	6	0	0	6
Lait pasteurisé	l	0	7.036	7.036	0
Lait coopesvelt	l	804	5.148	5.748	204
Laitues	douz	0	I22	I22	0
Lentilles	kg	11,500	40	45,600	5,900
Macédoine de légumes	b	24	24	31	I7
Madeleines	p	0	970	970	0
Margarine	kg	27	210	237	0
Maïzena	kg	3,150	10,500	3,150	10,500
Melons	kg	0	I9,500	I9,500	0
Miel	pot	0	54	28	26
Crème de marron	b	0	I2	6	6
Moutarde	kg	5	I5	I9	I
Mouton	kg	0	I8	I8	0
Navets	kg	0	I20	120	0
Oeufs	p	0	2.794	2.794	0
Oranges	kg	0	2.222,500	2.222,500	0
Pain	kg	0	4.748	4.748	0
Petits pains	p	0	320	320	0
Pain d'épices	barre	123	150	244	29
Pamplemousses	kg	0	115,200	115,200	0
Pêches	kg	0	I7,200	I7,200	0

Dénomination	Qu	Stock au I.I.67	Achats en I967	Consommation en I967	Reste en stock au 3I.I2.67
Persil	dz	0	42	42	0
Pâtes	kg	238	I80	226	I92
Petits beurre	b	6	I7	23	0
Petits pois	kg	0	I6I,500	I6I,500	0
	b	0	30	30	0
Petits suisses	B de I2	0	524	524	0
Pois cassés	kg	II	0	II	0
Poires	kg	0	444,900	444,900	0
Poireaux	b	0	500	500	0
Poisson	kg	0	558,800	558,800	0
Poisson croquettes	p	0	3.595	3.595	0
Pommes	kg	0	I.665	I.665	0
Poulets	kg	0	I97,900	I97,900	0
Potiron	kg	0	20,500	20,500	0
Poivre	kg	0,400	2,500	2,600	0,300
Pommes de terre	kg	770	16.400	7.170	0
Pruneaux secs	kg	0	36	I8	I8
Quaker	kg	0	II0	50	60
Princes fourrés	paq de I8	0	I80	90	90
Radis	dz	0	I2	I2	0
Raisins	kg	0	230	230	0
Raisins secs	kg	I8,500	IO	24,250	4,250
Raviolis	b	II	0	IO	I
Riz	kg	45,500	246	I64	127,500
Rôti de boeuf	kg	0	707,750	707,750	0
Langues de boeuf	kg	0	I74,500	I74,500	0
Rôti de cheval	kg	0	222,600	222,600	0
Rôti de porc	kg	0	I74,700	I74,700	0
Rôti de veau	Kg	0	403,550	403,550	0
Salami	kg	0	6,100	6,100	0
Saint-Paulin	kg	0	76,100	76,100	0
Sardines	b	55	24	70	9
Scaroles	dz	0	9	9	0
Sel	kg	I5	270	I75	II0
Semoule	kg	27,500	I35	85,200	77,300
Speculos	pa	0	24	24	0
Sprits	pa	4	I6	20	0
Sucre cristallisé	kg	I74,500	450	394,500	230
Sucre morceaux	kg	217	0	99,500	II7,500
Tapioca	kg	4	43	I8,500	28,500
Thon	b	8	24	IO	22
Tomates	kg	0	219,900	219,900	0
Extrait tomate	b	54	20	35	39
Tomates entières	b	0	I2	4	8
Vermicelle	kg	6	9	IO,250	4,750
Vinaigre	l	24	30	42	I2
Yaourt	p	0	7.650	7.650	0